

COMMUNE D'EMBRUN

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMpte ADMINISTRATIF 2024

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif peut être voté jusqu'au 30/06/ de l'année n+1. De plus en plus de communes décident d'intégrer les résultats du compte administratif au moment du vote du budget primitif au mois de mars. La Ville d'Embrun a fait ce choix et vote le compte administratif en même temps que son budget primitif. Au cours de l'année, l'Assemblée Délibérante vote le cas échéant des décisions budgétaires modificatives et ne réalise plus de budget supplémentaire lorsque des opérations non prévues sont à prendre en compte.

Le compte administratif soumis au vote de l'assemblée délibérante détaille les écritures passées au cours de l'année. Ces écritures se retrouvent au compte de gestion du receveur municipal, pour des montants identiques. Le compte de gestion est établi par le receveur et se vote au même moment que le compte administratif avec les mêmes résultats de clôture de l'année.

I/ Les principales réalisations 2024

- Renforcement de la politique de développement du vélo sur la commune : fête du vélo, réalisation d'un garage à vélo « longue durée » pour les habitants du centre-ville ;
- Amélioration de la mobilité sur le territoire : renforcement des navettes vers le plan d'eau en période estivale et optimisation des navettes urbaines tout au long de l'année en partenariat avec la CCSP ;
- Poursuite du plan de sobriété énergétique autour de 3 axes stratégiques : éclairage public / chauffage dans les bâtiments et équipements publics / mobilité ;
- Prise en compte de la biodiversité dans tous les projets communaux : poursuite de la politique de plantation d'arbres et réalisation d'audit sur les arbres existants, poursuite des actions de régénération du méllezin

- Actions en matière d'amélioration des espaces et équipements publics : travaux de rénovation du bâtiment Lapeyrouse, végétalisation/rénovation de la place Barthelon, rénovation de la place Chaffuel, poursuite des études sur la requalification du haut de ville et lancement de la première phase des travaux en 2025 (avenue Charles de Gaulle) ;
- Actions en matière de renforcement de l'attractivité du plan d'eau d'Embrun : livraison des terrains de padel et de l'aire de fitness, renforcement des équipes saisonnières d'entretien pendant la saison estivale, modernisation du parking payant du plan d'eau en période estivale ;
- Réalisation d'un programme de travaux suite aux inondations de décembre 2023, réfection chemin de l'amitié, confortement du chemin au fil de l'eau, travaux de renforcement dans le torrent de sainte Marthe, réfection chemin du pigeonnier ;
- Actions en matière d'amélioration de la tranquillité publique et de la sécurité : poursuite du déploiement de la vidéoprotection sur le centre-ville et le plan d'eau d'Embrun, poursuite des actions de surveillance et de médiation au plan d'Embrun pendant la saison estivale, renforcement des effectifs de la police municipale toute l'année et en période estivale ;
- Actions en matière de mise en valeur et de préservation du patrimoine architectural : poursuite des travaux pour le pôle culturel de l'archevêché, poursuite des travaux de restauration de la façade Ouest de la cathédrale Notre dame du real ;
- Actions en matière pour l'Aménagement du territoire et logement : poursuite des études pré-opérationnelles de l'Opération programmée de l'habitat / Rénovation urbain, poursuite des études environnementales pour l'aménagement du domaine de Chauveton ;
- Poursuite de la politique dynamique en matière d'Animation et d'Evènements : soutien aux grands évènements : Embrunman, Grand trail Serre-Ponçon, Triathlon M, Foire Bio Genepy, Outdoormixfestival ..., accueil d'une étape du Tour de France 2024, poursuite et consolidation du programme d'animations et d'organisation de manifestations : Scènes ouvertes de danse, Médiévales ;
- Poursuite des investissements sur le Glissement de Terrain de la Bellotte : accompagnement technique et juridique des habitants, inspection des réseaux sur l'ensemble du secteur, poursuite de l'Etude destinée à modéliser le glissement et identifier les principaux moteurs du glissement ;
- Maintien et développement de la politique éducative et des actions en faveur de la jeunesse : maintien des tarifs de la restauration scolaire pour les familles malgré l'augmentation du coût des repas, extension de la capacité d'accueil au restaurant scolaire et au centre de loisirs, maintien du soutien financier au CCAS pour consolider les différentes actions sociales portées par la structure notamment autour de la jeunesse, maintien du transport scolaire et de la prise en charge de l'extension du réseau géré par la Région

II/ Ressources et charges de fonctionnement

A/ Section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer son fonctionnement quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

A-1 / Les taux des impôts locaux en 2024

En 2024 la commune d'Embrun est passée dans le champ d'application de la zone tendue d'après le décret 2023-822 du 25/08/2023.

La qualification juridique de « zone tendue » est attribuée aux villes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'habitation principale sur l'ensemble du parc locatifs et dont les prix de ventes sont supérieurs à la moyenne nationale.

L'intégration de la commune d'Embrun dans le champ d'application visé par le décret 2023-822 du 25/08/2023 permettait au conseil municipal de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 5 à 60%. L'assemblée délibérante a fait le choix de voter le taux de majoration à hauteur de 30% pour 2024.

Le décret met par ailleurs en application de manière automatique la taxe annuelle sur les logements vacants. Cette taxe s'applique sur les logements restés vides deux ans auparavant. Elle est versée aux établissements HLM par l'application d'un taux de 17% en 2024 et 34 % en 2025...

En 2024 :

- Le taux de la ***Taxe d'habitation sur les résidences secondaires*** a été maintenu à 15.07 % et soumis à une majoration de 30%.
- Le taux de ***la Taxe foncière sur le bâti*** a été maintenu à **54.99 %**.
- Le Taux de ***la Taxe foncière sur le non bâti*** a été maintenu à **106.51 %**
- La revalorisation des bases fiscales a été de 3.9 %.

A-2 les composants du compte administratif

Vue d'ensemble exploitation					
Dépenses de l'exercice		CA 2023	CA 2024	CA 2023/2024	Structure en 2024 (en % du total)
011	Charges à caractère général	2 282 746,57	2 578 998,15	12,98%	24,30%
012	Charges de personnel et frais ass.	4 324 916,48	4 408 314,76	1,93%	41,53%
014	Atténuation de produits (FPIC)	18 284,00	16 381,74	-10,40%	0,15%
65	Autres charges de gestion courante	1 138 842,75	1 170 090,29	2,74%	11,02%
total des dépenses de gestion		7 764 789,80	8 173 784,94	5,27%	77,01%
66	Charges financières	310 275,91	254 101,05	-18,10%	2,39%
67	Charges exceptionnelles	5 709,70	1 939,60	-66,03%	0,02%
022	dépenses imprévues	0,00	0,00		
68	Provisions	20 486,57	0,00		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 101 261,98	8 429 825,59	4,06%	79,42%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 122 475,02	2 183 783,97	94,55%	20,58%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 122 475,02	2 183 783,97	94,55%	20,58%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 223 737,00	10 613 609,56	15,07%	100,00%

Recettes de l'exercice		CA 2023	CA 2024	CA 2023/2024	Structure en 2024 (en % du total)
013	Atténuation de charges	167 223,49	277 316,93	65,84%	2,11%
70	Produits des services	855 599,52	917 055,88	7,18%	6,98%
73	Impôts et taxes	5 892 464,56	12 341,00	-99,79%	0,09%
74	Dotations, participations	3 018 119,60	3 158 252,87	4,64%	24,02%
75	Autres prod. de gestion courante	232 349,55	257 911,44	11,00%	1,96%
Total des recettes de gestion courante		10 165 756,72	11 064 066,07	8,84%	84,16%
76	Produits financiers	6 230,62	1 740,50	-72,07%	0,01%
77	Produits exceptionnels	87 614,63	918 468,49		
78	Reprises provisions				
Total des recettes réelles		10 259 601,97	11 984 275,06	16,81%	91,16%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	347 239,38	722 976,22	108,21%	5,50%
Total des opérations d'ordre		347 239,38	722 976,22	108,21%	5,50%
TOTAL		10 606 841,35	12 707 251,28	19,80%	96,66%
002	Excédent antérieur reporté	1 383 104,35	438 924,11	-68,27%	3,34%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 989 945,70	13 146 175,39	9,64%	100,00%

A-3 / Charges de personnel

	2021	2022	2023	2024
Charges de personnel	3 873 590 €	4 015 304 €	4 335 757 €	4 682 931 €
Evolution n-1		3,66%	7,98%	8,01%

B/ Section d'investissement

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur la création de nouvelles structures.

- En recettes : le Fonds de compensation de TVA, la taxe d'aménagement et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Recettes d'investissement	2023	2024
FCTVA	366 214 €	430 406 €
Mise en réserves	1 937 044 €	1 612 843 €
Taxe aménagement	118 142 €	56 172 €
Subventions	2 000 401 €	2 901 765 €
Emprunt	0 €	0 €
Autres recettes	9 248 €	5 565 €
Recettes réelles	4 431 051 €	3 393 908 €
Recettes d'ordre	1 154 390 €	4 760 469 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 585 441 €	8 154 377 €

Dépenses d'investissement	2023	2024
Remboursement d'emprunts	1 626 024 €	747 702 €
Dépenses d'équipement	3 468 276 €	7 026 583 €
Autres dépenses	356 400 €	7 606 €
Dépenses d'investissement réelles	5 450 630 €	7 781 891 €
Dépenses d'ordre	379 154 €	3 299 661 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 829 784 €	11 081 552 €

B-1/ Les principales dépenses d'investissement de l'année 2024

OPERATION	MONTANT TTC
Op. 093- Acquisitions foncières	
Acquisition maison îlot Théâtre	60 000 €
Op. 0100 - Forêt communale	
Régénération mélézin	20 385 €
Op. 0132 - Voirie	
Végétalisation	19 533 €
Signalétique / mobilier urbain	65 631 €
Voirie et ouvrages associés (y.c. études Haut de Ville)	704 558 €
Op. 0133 - Bâtiments communaux	
Raccordement fibre	4 890 €
Etude mairie	4 938 €
Rénovation bâtiment Lapeyrouse	106 124 €
Acquisitions matériel divers	4 660 €
Travaux d'aménagement divers	15 725 €
Schéma directeur immobilier	24 000 €
Op. 0135 - La bellotte	
Travaux, démolition et achats de maisons	414 141 €
Op. 0147 - Plan d'eau	
Installation horodateurs / video	54 348 €
Travaux divers (parking - bâtiments)	43 332 €
Op. 0162 -Sports	
Mobilier divers (stade rugby/défibrillateur/panneau affichage)	15 909 €
Construction terrains padel	281 594 €

Construction aire fitness	107 081 €
Travaux vestiaires Lapeyrouse	111 355 €
Op. 0207 - Service technique	
Acquisitions matériel / véhicules	115 251 €
Op. 0261 - Urbanisme	
Révision PLU	11 964 €
Schéma directeur eaux pluviales	31 360 €
Culture/patrimoine	
Op. 0134 - Pôle culturel	3 159 551 €
Op. 0205 - Cathédrale	1 464 778 €
Op. 0239 - Décontamination trésor	44 193 €
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	6 885 301 €

B-3 / Les principales subventions d'investissements perçues en 2024

OPERATION	FINANCEUR	MONTANT TTC
Op. 0100 - Forêt communale		
Régénération mélézin	Région SUD	27 079 €
Obligations légales de débroussaillement	Région SUD	8 275 €
Op. 0132 - Voirie		
Requalification des circulations urbaines	Région SUD	125 494 €
DETR - CATNAT	Etat	130 239 €
Op. 0133 - Bâtiments communaux		
Mise aux normes sécurité établissements publics	Etat	14 306 €
Mise en place capteurs connectés	CCSP	8 902 €
Schéma directeur immobilier	CCSP	16 000 €
Op. 0134 - Pôle culturel		
Subvention pôle culturel	Etat - DGD	439 719 €
Subvention pôle culturel	Région SUD	414 297 €
Subvention pôle culturel	RTE	330 000 €
Subvention pôle culturel	CCSP	150 188 €
Op. 0135 - La bellotte		
Fonds Barnier travaux	Etat	60 000 €
Fonds Barnier acquisitions	Etat	154 320 €
Subvention travaux	Région SUD	35 455 €
Op. 0147 - Plan d'eau		
Subvention requalification plan d'eau	Etat	126 506 €
Subvention requalification plan d'eau	Région SUD	94 879 €
Op. 0205 - cathédrale		
Subvention cathédrale	Etat - Drac	95 662 €
Subvention cathédrale	Région SUD	215 001 €
Subvention cathédrale	Département	100 497 €

Op. 0261 - Urbanisme		
Schéma directeur eaux pluviales	Agence de l'eau	12 500 €
Op. 0299 - videosurveillance		
Subvention videosurveillance	Etat	8 306 €
Subvention videosurveillance	Région SUD	54 593 €
Op. 0300 Aménagement Haut de Ville		
Avance programme FEDER	Union européenne	248 061 €
TOTAL DES SUBVENTIONS PERÇUES EN 2024		2 870 279 €

III / Présentation Agrégée des résultats 2024 - Budget Principal / Budget annexe

Camping/Budget annexe Chauveton

BUDGET PRINCIPAL			
Section	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement			
Dépenses	19 062 507 €	13 326 208 €	2 085 135 €
Recettes	19 026 348 €	11 714 134 €	1 946 914 €
Fonctionnement			
Dépenses	11 255 049 €	10 608 549 €	
Recettes	11 663 973 €	13 146 175 €	
BUDGET ANNEXE CAMPING			
Investissement			
Dépenses	282 109 €	280 232 €	4 074 €
Recettes	322 057 €	255 077 €	
Fonctionnement			
Dépenses	698 744 €	549 783 €	
Recettes	627 900 €	791 786 €	
BUDGET CHAUVETON			
Investissement			
Dépenses	986 559 €	954 900 €	
Recettes	986 559 €	4 500 €	
Fonctionnement			
Dépenses	1 265 800 €	315 350 €	
Recettes	1 265 800 €	1 234 141 €	

PRESENTATION AGREGEE			
Investissement			
Dépenses	20 331 175 €	14 561 340 €	2 089 209 €
Recettes	20 920 048 €	13 740 061 €	1 946 914 €
Fonctionnement			
Dépenses	13 219 593 €	11 473 682 €	
Recettes	13 557 673 €	15 172 102 €	

BUDGET PRINCIPAL

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	10 608 549 €	13 146 175 €	2 537 626 €
Section d'investissement	13 326 208 €	11 714 134 €	-1 612 074 €
Total	23 934 757 €	24 860 309 €	925 552 €

BUDGET CAMPING

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	549 783 €	791 786 €	242 003 €
Section d'investissement	280 232 €	255 077 €	-25 155 €
Total	830 015 €	1 046 863 €	216 848 €

BUDGET CHAUVETON – STOCK INTERMITTENT

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	315 350 €	1 234 141 €	918 791 €
Section d'investissement	954 900 €	4 500 €	-950 400 €
Total	1 270 250 €	1 238 641 €	-31 609 €

D / Données synthétiques du budget PRINCIPAL– Récapitulatif

D-1 / Niveau d'épargne

	2023	2024
<i>Recettes réelles de fonctionnement*</i>	10 172 426 €	10 974 875 €
<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	8 101 260 €	8 424 764 €
<i>Epargne brute</i>	2 071 166 €	2 550 111 €
<i>Remboursement du capital de la dette</i>	1 626 024 €	755 308 €
<i>Epargne nette</i>	445 142 €	1 794 803 €

* hors cessions

D-2 / Etat de la dette

BUDGET PRINCIPAL

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2017	954 018,94	472 249,09	1 426 268,03	11 581 783,43
2018	943 549,93	437 633,39	1 381 183,32	10 613 342,76
2019	980 984,67	403 848,96	1 384 833,63	9 645 969,22
2020	987 165,95	364 260,06	1 351 426,01	8 808 990,39
2021	1 016 340,51	325 318,38	1 341 658,89	8 598 747,14
2022	848 653,57	289 860,54	1 138 514,11	7 751 334,70
2023	1 626 024,15	366 253,23	1 992 277,38	6 120 814,28
2024	747 702,16	186 428,42	934 130,58	5 840 085,72

D-3 / Principaux ratios -2024

Ratios / Année	2022	2023	2024	Strate *
1 - DRF € / hab.	1 115,11	1 194,7	1 294,11	1 154
2 - Fiscalité directe € / hab.	678,28	759,09	1 618 €	613
3 - RRF € / hab.	1 501,09	1 512,99	1 505,13	1 351
4 - Dép d'équipement € / hab.	382,42	511,46	1 036 €	331
5 - Dette / hab.	1 035,41	902,64	835,43	816
6 DGF / hab.	385,53	394,94	394,90	172
7 - Dép. de personnel / DRF	53,48%	53,39 %	53,60%	59,7 %
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	82,71%	94,81 %	83,58%	92%
10 - Dép. d'équipement / RRF	25,48%	33,8 %	64,02%	24,5 %
11 - Encours de la dette / RRF	76,93 %	75,56 %	53,21%	60,4 %

Nombre habitants : 6781